

Harcelé par mon patron il porte plainte contre moi!

Par zizouh, le 06/02/2013 à 21:32

bonjour,

voila je suis en arret maladie depuis plus de 3 mois pour un syndrome depressif et anxiété provoqué par une situation difficile sur mon lieu de travail: je me retrouve a effectuer des petits dossiers m'empéchant ainsi d'atteindre les objectifs chiffrés(qui ne sont pas mentionné dans mon contrat au passage)alors que les gros dossiers sont toujours confiés à un collègue que j'ai d'ailleurs moi meme formé, je devais également faire face a critique (genre: "vous etes le maillon faible", vous n'etes pas indispensable vous etes le dernier du groupe...)bref j'ai eu un arret de 15 jours et mon chef m'a accuser d'avoir fait semblant et a menacé de refuser les conges que je voulais prendre bref j'ai fait une crise d'angoisse et de tetanie ma femme a du venir me chercher car personne n'a bouger pour m'aider la le medecin m'a arreter et le psy m'interdit d'y retourné travailler pour le moment.aujourd'hui il fait trainé les choses et du coup je n'ai rien touché depuis 2 mois en salaire de plus je viens de recevoir une convocation au commisariat car il porte plainte contre moi! Quel recourt puis-je avoir? merci de votre aide